



---

Réunion du : 11 Mai 2026 sous format électronique

---

Présidence : M. Thierry CHARBONNEL

---

Membres contactés :

MM. David AUZOLLE, Christian BILBAUT, Roland LOUBEYRE, Sébastien MERLE, Michel PARRO  
MME Magali SALESSE

---

**Décision :**

Faisant suite aux incidents survenus (agression sur un arbitre) le 9 mai 2026 sur le STADE DE LA CROIX SAINT PIERRE à SAINT CERNIN, à l'unanimité le bureau décide de ne pas faire jouer les rencontres ½ FINALE Coupe BARRES ETS. ST MAMET (2) / FC ARTENSE (2) et ¼ FINALE Coupe COMBOURIEU AS YOLET/ ASPRE FONTANGES initialement prévues le 14 mai sur ce terrain.

Ces rencontres auront lieu au STADE JEAN LAVIGNE à MAURIAC le jeudi 14 mai 2026.

Le Président,  
Thierry CHARBONNEL

La responsable administrative,  
Solène ROLLAND